

Anciens : Pensez à vous inscrire

Auteur:Administrateur Inovagora<tech@inovagora.net>

Pour découvrir les nombreuses mesures et activités proposées par la Ville et pouvoir en bénéficier (repas mensuel et annuel, aide-ménagère, téléassistance, sortie d'automne, pass'informatique...) les retraités âgés de 60 ans minimum doivent s'inscrire auprès du service Social.

Pensez à vous munir de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de votre dernier avis d'imposition, document à partir duquel sera calculé votre quotient familial.

Renseignements : 01 30 48 34 12